

Piratage de mes cmptes mails

Par berenguer, le 01/04/2011 à 17:17

Bonjour!

Mon épouse demande le divorce pour cause de chat sur inernet. Mes comptes ont étaient piratés par un avocat et des relevés ont étaient fait.

Ai-je le droit d'engager une procédure et mes chances de gagner sont elles valables. Piratage aussi de mes téléphone portables.

Merci et bonne soirée.

Berenguer georges.

Par mimi493, le 08/04/2011 à 17:22

Qu'appelez-vous un piratage ?